



Absence de motifs dans une lettre de rejet

Par **clickern**, le **26/03/2013** à **08:58**

Bonjour,

J'ai fait une demande de RSA, et une lettre de rejet m'a été adressée.
Aucun motif m'a été communiqué, la lettre n'est que la communication de rejet.
Puis-je invoquer le vice de forme car je ne dispose pas des éléments suffisants pour apprécier les raisons du refus administratif ?

Merci

Par **trennec**, le **13/04/2013** à **18:18**

Cher Monsieur,
vous pouvez présenter un recours contentieux devant le tribunal administratif en invoquant l'absence de motivation et faire ainsi annuler la décision.